



Une municipalité adaptée aux nouvelles réalités familiales



Objectifs de la présentation

Présenter certaines réalités des familles d'aujourd'hui, des tout-petits aux aînés.

Discuter des mesures à mettre en place pour répondre aux réalités familiales.

Présenter des outils pouvant vous soutenir dans la mise en place de mesures pour répondre aux besoins et intérêts des familles.



La CONCILIATION TRAVAIL-FAMILLE

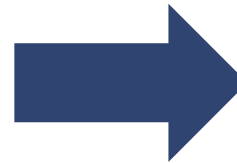
57 % des parents interrogés
trouvent que la société n'est pas
accommodante pour la conciliation
famille-travail.



Source : Sondage Léger réalisé en janvier 2018 auprès de 3 006 parents

Mesures municipales

- 1 Mettre à la disposition des familles des équipements et des infrastructures pour la pratique libre de sport et loisir.
- 2 Améliorer le transport collectif, adapté et interurbain (tarification, trajet et horaire).
- 3 Offrir des activités durant la semaine de relâche.
- 4 Autoriser la construction de maison bigénérationnelle.



Retombées dans le milieu

1. Soutiens le rôle parental.
2. Favorise le mieux-vivre ensemble.
3. Contribue au développement du sentiment d'appartenance, de solidarité et d'entraide.



LES SAINES HABITUDES DE VIE

Près de 30 % des Québécois de 15 ans et plus sont sédentaires.



Source : Institut de la statistique du Québec, 4^e trimestre 2016

Mesures municipales

1

Améliorer, aménager et entretenir les infrastructures de loisirs existantes (aires de jeux, sentiers de randonnée, équipements familiaux de loisir).

2

Favoriser l'implantation de marchés locaux près des aménagements cyclables.

3

Aménager équitablement des parcs et des espaces verts sur l'ensemble du territoire.

4

Animer les lieux publics et les parcs.



Retombées dans le milieu

1. Améliore la qualité de vie et la santé des citoyens.
2. Brise l'isolement et renforce les liens sociaux.
3. Crée un milieu de vie attrayant pour les familles.

Source :

http://www.rqvvs.qc.ca/documents/fil_e/interventions-en-milieu-municipal-sur-les-saines-habitudes-de-vie-final.pdf



LES SAINES HABITUDES DE VIE

54 % des Québécois ne consomment pas le nombre minimal de portions recommandées de fruits et de légumes par jour.



Source : Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC). avril 2016.

Mesures municipales

1

Installer des fontaines d'eau potable dans les parcs, autres espaces publics et édifices municipaux.

2

Offrir des activités de jardinage dans les camps de jour et les loisirs municipaux.

3

Promouvoir l'agriculture urbaine dans les espaces publics.



Retombées dans le milieu

1. Améliore la qualité de vie et la santé des citoyens.
2. Brise l'isolement et renforce les liens sociaux.
3. Crée un milieu de vie attrayant pour les familles.

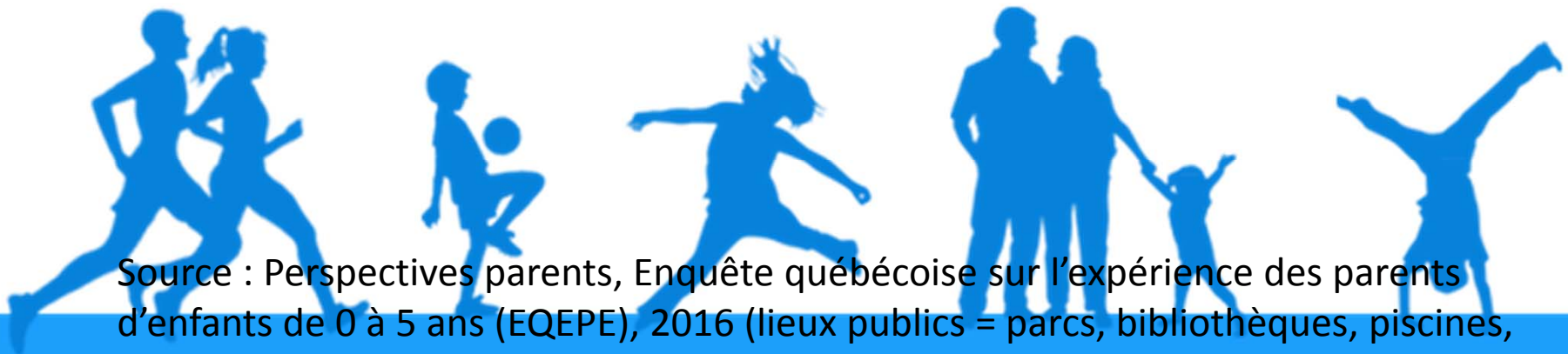
Source :

http://www.rqvvs.qc.ca/documents/fil_e/interventions-en-milieu-municipal-sur-les-saines-habitudes-de-vie-final.pdf



FAMILLES ET JEUNES ENFANTS

37 % des parents québécois
d'enfants âgés de 0 à 5 ans
fréquentent régulièrement les lieux
publics.



Source : Perspectives parents, Enquête québécoise sur l'expérience des parents d'enfants de 0 à 5 ans (EQEPE), 2016 (lieux publics = parcs, bibliothèques, piscines, terrains de sport, etc.)

Mesures municipales

1

Animer les lieux publics et les parcs .

2

Offrir des événements et aménager des lieux permettant de vivre différentes expériences.

3

Consulter les familles et les enfants sur leurs besoins.

4

Offrir une tarification familiale et des activités gratuites.



Retombées dans le milieu

1. Favorise le développement social des communautés.
2. Contribue au développement du sentiment d'appartenance, de solidarité et d'entraide.
3. Crée un milieu de vie stimulant.



JEUNES (18 À 35 ANS)

Privilégient une approche de proximité, veulent faire partie de la solution et recherchent des expériences.



Source : La Boîte de Comm., Portrait de la génération Y

Mesures municipales

1

Favoriser la participation citoyenne (démarches, outils technologies, consultations).

2

Offrir des événements permettant de vivre différentes expériences.

3

Aménager des lieux permettant la pratique du plein air.

4

Intégrer les jeunes aux comités visant l'élaboration de politiques publiques.



Retombées dans le milieu

1. Favorise le développement social des communautés.
2. Contribue au développement du sentiment d'appartenance, de solidarité et d'entraide.
3. Crée un milieu de vie stimulant.



AÎNÉS

83 des 104 MRC et administrations régionales du Québec compteront plus de 25 % d'aînés, dont 34 MRC plus de 33 % d'aînés en 2036.



Source : Institut de la statistique du Québec

Mesures municipales

1

Souligner la Journée internationale des aînés.

2

Former un comité des aînés pour créer une programmation d'activités.

3

Mettre en place un comité pour l'échange de bénévolat de toutes sortes (transmission du savoir des aînés, aide ménagère, cours d'informatique, etc.) permettant aux générations de se rencontrer et d'échanger.



Retombées dans le milieu

1. Favorise le vieillissement en santé des aînés.
2. Brise l'isolement des aînés.
3. Favorise le développement social des communautés.



Outils divers

- Le Pointeur : <https://lepointeur.ca>
- Guide d'élaboration d'une politique de participation publique du MAMOT
- Petites et moyennes collectivités viables (Vivre en ville)
- Site Agir tôt d'Avenir d'enfants : <http://www.agirtot.org>





**CARREFOUR
ACTION MUNICIPALE
ET FAMILLE**

Soutien offert par le CAMF

- Soutien et accompagnement : PFM, MADA, MAE
- Soutien et accompagnement auprès du RQF/A
- Évènements, réseautage
- Outils et modèles
- Guides
- Répertoire : ressources, leviers financiers, bonnes pratiques

